



Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Mail : secetaire.zone@police-bassemeuse.be

Oupeye

Le 8 septembre 2017

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS057/17

Chargé de dossier	Stéphane LECLERCQ
Téléphone	04 374 88 02
Fax	04 374 88 48

Objet : Convocation du Conseil de Police

Chers Concitoyens,

Le Collège de Police de la Zone de Police Basse-Meuse porte à votre connaissance qu'un Conseil de Police se tiendra le 20 septembre 2017 à **19 heures 30** au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Bâtiments – Approbation du projet d'acte de vente de l'ancienne Gendarmerie de Roclenge – Décision
2. Finances – Procès-verbal de modification de caisse 2017/02 – Prise d'acte
3. Personnel – Mobilité 2017/4 – Ouverture de trois emplois d'Inspecteur de police – Décision
4. Personnel – Mobilité 2017/4 – Ouverture de trois emplois d'Inspecteur principal de police – Décision
5. Personnel – Mobilité 2017/4 – Ouverture d'un emploi de Commissaire de police (proximité) – Décision
6. Personnel – Mobilité 2017/4 – Ouverture d'un emploi de Commissaire de police (armes, prévention et contrôle interne) – Décision
7. Zone de Police – Information et communications diverses
8. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
9. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 14 juin 2017

SÉANCE À HUIS CLOS

10. Personnel – Accident du travail – Décision
11. Zone de Police – Information et communications diverses
12. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
13. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 14 juin 2017

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire,
S. LECLERCQ.

Le Président,
J. PIETTE.